

PN - AAN - 459

COLLECTION TECHNIQUES AMÉRICAINES

**Facteurs institutionnels
qui limitent
le progrès dans les pays
insuffisamment développés**



Agency for International Development

Fourni
par l'Agence Américaine pour le Développement International

**Facteurs institutionnels
qui limitent
le progrès dans les pays
insuffisamment développés**

ERVEN J. LONG

*Directeur, Rural Development Service,
Office of Technical Cooperation and Research,
Agency for International Development,
United States Department of State,
Washington, D. C.*

Extrait de

• **AGRICULTURAL SCIENCES FOR THE DEVELOPING NATIONS** •

Publication n° 76 de

AMERICAN ASSOCIATION FOR THE ADVANCEMENT OF SCIENCE
Washington D C, 1964, pages 3 à 14

La présente version en langue française est publiée par le

REGIONAL TECHNICAL AIDS CENTER
American Embassy
Paris, France

sous les auspices de

Agency for International Development
DEPARTMENT OF STATE
Washington D C

2

FACTEURS INSTITUTIONNELS QUI LIMITENT LE PROGRÈS DANS LES PAYS INSUFFISAMMENT DÉVELOPPÉS

Erven J. LONG

*Directeur, Rural Development Service, Office of Technical Cooperation
and Research, Agency for International Development, United States
Department of State, Washington, D. C.*

À l'origine, cet exposé devait avoir pour thème « Les institutions au service de la science, de la technologie et de la vulgarisation agricoles dans les pays en voie de développement ». Avec l'accord du Dr Moseman, responsable du programme de cette collection, et de notre Président, le Dr Renne, j'ai changé le titre en « Facteurs institutionnels qui limitent le progrès dans les pays insuffisamment développés », et en l'abrégeant ainsi j'ai en même temps élargi le sujet. Telle était mon intention car, dans les pays insuffisamment développés, les caractéristiques et problèmes spéciaux qui influent sur l'efficacité des institutions consacrées à l'agronomie et à la technologie agricole sont issus principalement des institutions sociales et économiques générales du pays. Dans ces pays, les institutions consacrées à l'agronomie et à la technologie agricole, et même celles dites de vulgarisation, sont, dans l'ensemble, des transplantations historiques provenant d'un pays plus développé, soit qu'elles aient été directement empruntées par des pays autonomes, soit qu'elles y aient été implantées sous le régime colonial. La mesure dans laquelle ces institutions fonctionnent moins bien que dans leurs pays d'origine résulte donc en premier lieu des caractéristiques fondamentales du pays dont elles font partie.

(*) Les idées exprimées dans cet article par l'auteur ne sont pas forcément celles de l'Agency for International Development.

Dans les pays développés, tels que le nôtre et ceux d'Europe Occidentale, les institutions d'agronomie et de technologie agricole contribuent de par leur nature véritablement au processus de développement national de leurs pays respectifs car elles sont issues directement de ces processus de développement. Leurs origines se confondent avec les vicissitudes même du développement, leur forme et leurs fonctions leur ont été dictées par les exigences du développement ; on les a jugées et soutenues en fonction de leur contribution au développement. En bref, elles sont, et ont été dès l'origine, un organe central et dynamique du processus de développement de l'agriculture.

Il n'en est malheureusement pas de même dans les pays en voie de développement. Là ces institutions ont été créées au service d'objectifs tout à fait autres — le plus souvent sans rapport avec l'essentiel — en tant qu'éléments d'une société totalement différente.

Pour ces pays, le présent est une période de transition profonde. Ce doit être une transition portant sur les rapports de ces institutions avec ces sociétés et non de simples changements apportés aux institutions scientifiques et techniques proprement dites. Une telle transition réclamera l'élaboration de quelque remaniement nouveau et radical de bon nombre d'institutions économiques et sociales en place que l'on ne range normalement pas parmi les institutions officiellement consacrées à la science, à la technologie et la vulgarisation agricoles. Sans ces changements, les institutions scientifiques demeureront des greffes superficielles adhérant au développement des sociétés dont elles font partie sans y concourir effectivement. En bref, en l'absence de changements profonds de toutes les institutions de ces sociétés, l'agronomie continuera à prêcher dans le désert.

Je suis convaincu que nous devons nous concentrer sur ce problème fondamental sous peine de nous pencher sur des symptômes et non des causes, sur des détails et non sur le cœur des problèmes.

Qu'il me soit permis maintenant de formuler deux propositions essentielles, fondamentales — propositions dont le bien-fondé pourrait être facilement établi mais que je n'aurai pas le temps aujourd'hui d'explicitier.

Voici la première : *le sous-développement économique est, dans*

une grande mesure, la conséquence d'un sous-développement des institutions. Il est le résultat d'institutions inexistantes, inadéquates, ou mal orientées pour répondre aux besoins du progrès économique. En fait, il semble qu'il n'y ait pratiquement pas de corrélation entre la cadence ou le niveau de développement et les ressources naturelles d'un pays. Et même, la corrélation est très faible, sinon inexistante, entre les cadences de développement et les disponibilités en devises fortes. Il suffit de songer, par exemple, au développement insuffisant des pays d'Afrique et du Proche Orient riches en pétrole et en minerais. La nature et le niveau du développement des institutions et des richesses humaines semblent se révéler les seules indices sûrs du progrès.

Pour le sujet qui nous occupe, reconnaître que les structures des institutions des sociétés réellement sous-développées ont été élaborées au cours des siècles en vue d'objectifs sociaux autres que le progrès, est le début de la sagesse. Bien que l'on puisse m'accuser de simplifier à outrance, il est probablement assez exact de caractériser le premier objectif de ces structures institutionnelles comme étant la *survivance* — survivance du groupe, de la société, de la tribu, plutôt que celle de l'individu.

Il y a, je crois, un axiome en biologie en vertu duquel une espèce ne peut survivre qu'à condition de réaliser son adaptation au milieu écologique et cette adaptation se traduit par un système de contraintes imposées à l'espèce pour la garder sous contrôle. Nous désignons souvent ce concept par le terme « *équilibre naturel* ». Les sociétés humaines se sont adaptées de même à leurs milieux. Comme l'être humain est intelligent, ces adaptations ne sont pas purement biologiques; elles sont issues de l'usage, et prennent la forme de coutumes, sanctions et lois de la société, et d'attitudes, de motifs, d'habitudes et de pratiques chez les individus. Toute la structure des institutions d'une société en voie de développement caractérisé, élaborée par conséquent pour assurer la survivance du groupe, accomplit cette fonction en décourageant l'initiative individuelle qui pourrait mettre en péril la survivance du groupe, en décourageant les changements qui pourraient menacer l'ordre établi, en réservant le pouvoir de décision à quelques éléments âgés et conservateurs au lieu de le répandre largement ou de le confier à ceux qui ont la jeunesse suffisante pour mettre à l'essai des idées neuves

et dangereuses. En bref, la plupart des institutions des pays en voie de développement sont caractérisées par une très nette éviction du progrès dans l'intérêt de la survivance.

La Renaissance en Europe, qui s'est terminée par la révolution industrielle, a fait basculer les objectifs de l'entreprise humaine dans les sociétés occidentales : de la survivance par l'ordre vers le progrès par le changement. Il importe de remarquer que la rupture dans la texture des institutions de ces sociétés provoquée par ce changement d'objectifs était si profonde que tout en ayant demandé des siècles, elle passe cependant aux yeux de l'histoire pour une « révolution » industrielle.

L'acceptation du *progrès* comme idéal organisateur central des activités humaines a balayé l'Europe Occidentale et une grande partie du Nouveau Monde avec une rapidité et une plénitude surprenantes voici plus de deux siècles. Mais, de façon assez étrange, jusqu'à ces dernières décennies, elle n'a pratiquement pas touché les grandes masses de population vivant dans ce que nous appelons maintenant les sociétés en voie de développement. Les attitudes et institutions prédominant dans ces pays demeurent essentiellement orientées vers la réalisation d'antiques objectifs.

Maintenant, le concept de progrès en tant qu'idéal a prise même sur les nations les plus isolées. Il éveille la conscience de ceux qui vivent dans les huttes et même les consciences de ceux qui vivent dans des palais. Comme impératif politique, cet engagement en faveur du progrès dans la plupart des sociétés sous-développées est irréversible. Reste à voir, cependant, si la profondeur de cet engagement est bien comprise par les nations nouvellement indépendantes qui ont ainsi changé leurs objectifs primitifs et, ce faisant, leurs valeurs nationales ; et, comme l'a formulé le Dr José Marull, elles comprennent bien le prix qu'il leur faudra payer le progrès qu'elles poursuivent (*).

Nous arrivons ainsi à notre seconde proposition générale, à savoir que *les pays qui envisagent de se jeter dans le courant du*

(*) José MARULL, dans « Discussions » de l'article de l'auteur « The world agricultural situation as related to political and social trends », (la situation de l'agriculture dans le monde en fonction des courants politiques et sociaux) Proceedings, World Food Forum, Commemorating Centennial U. S. Department of Agriculture, 1862-1962, p. 104, Washington, D. C.

progrès économique doivent tout d'abord accepter de modifier les structures de leurs institutions. En raison précisément de sa nature, cette proposition ne peut être énoncée comme un impératif catégorique; elle est relative et sans signification en l'absence d'une référence particulière. Il est pourtant clair que les institutions sociales, économiques et politiques élaborées au cours d'un passé sans âge pour réaliser l'adaptation à un milieu sont mal équipées pour servir de véhicules à une transformation contrôlée et créatrice du milieu, au service des humains. Il importe que ceux d'entre nous qui sont aux prises avec le processus du développement examinent les choses bien en face et choisissent de se ranger à l'une de ces vues : soit que les institutions américaines ou autres dites occidentales ne supportent pas d'être transplantées ou, au contraire, que le développement économique des pays arriérés n'est possible précisément que de cette manière.

On dit souvent que nos institutions doivent être « adaptées » et non « adoptées » ce qui, à première vue, est vrai. Mais qu'est-ce que cela signifie ? Faut-il entendre que nous partons du principe que les structures institutionnelles existant dans les pays sous-développés sont fondamentalement bonnes et ont besoin seulement de quelques remaniements ? Ou bien est-ce-à-dire simplement que nous devons acclimater comme il convient les institutions transplantées à leur nouvel environnement de façon à ce qu'elles prennent racine et deviennent des structures viables ?

A mon avis, l'essentiel du succès de notre pays, comme stimulant de progrès, dépend de la qualité de la réponse apportée à ce dilemme fondamental. En effet, si l'analyse précédente est exacte, *dans le pays en voie de développement, les transformations institutionnelles et le développement souhaité seront profonds, intenses et de grande portée.* Assurément, ce qui en sortira ne ressemblera guère aux Etats-Unis; mais si le progrès est notre objectif, les institutions qui en résulteront différeront encore plus, dans leur principe, de celles qui caractérisent maintenant ces pays. Il ne nous appartient pas de dire si d'autres nations devront, ou non, payer le prix exigé par de si profonds bouleversements des institutions. C'est à elles de choisir. Cependant l'honnêteté intellectuelle oblige à reconnaître que le progrès économique a un prix, que ce prix est la transformation en profondeur des institutions traditionnelles, élaborées

à d'autres fins, en un nouvel ensemble qui servira de vecteur efficace aux changements et au développement.

LES TROIS CATÉGORIES D'OBSTACLES INSTITUTIONNELS AU PROGRÈS RURAL

Je n'ai pas la place de cataloguer ici, et encore moins d'analyser, toutes les institutions qu'il faudrait créer ou modifier pour effectuer la transformation nécessaire d'une société insuffisamment développée typique. Je vais donc simplement m'efforcer de classer et d'illustrer quelques types d'obstacles institutionnels à l'évolution de l'agriculture dans ces pays.

LES INSTITUTIONS QUI ENTRAVENT LE JEU DES STIMULANTS

De la discussion précédente se dégage presque automatiquement la conclusion que les institutions caractéristiques d'un pays en voie de développement entravent le jeu des *stimulants* qui encouragent l'initiative individuelle : stimulants d'un travail énergique, de l'épargne, de l'investissement, de l'innovation, des risques pris, de l'acquisition des connaissances. Tournées comme elles le sont vers la survivance de l'espèce, ces institutions mettent l'accent sur la stabilité et la sécurité du groupe plutôt que sur des récompenses pour des innovations à des individus. Cette orientation n'est pas le fait d'une seule institution mais d'un ensemble d'institutions étroitement liées qui travaillent de concert pour arriver à ce résultat général.

Il est classique de considérer que *les institutions relatives au régime foncier* sont au cœur de ce problème élémentaire dans bien des pays sous-développés. La main-d'œuvre est si abondante et les possibilités de travail dans le secteur non-agricole si limitées que la possession de la terre entraîne un contrôle presque absolu sur la vie de ceux qui n'ont pas de terre. Si le fermier décide de travailler un peu plus ou d'investir une partie de ses économies dans la ferme, il doit abandonner à son propriétaire une large partie des fruits de ce supplément de travail. Encore ce cas est-il celui des plus

favorisés qui ont une certaine puissance économique ou politique qui leur permet de discuter. Le plus souvent, au bout de quelque temps, le propriétaire trouve le moyen d'absorber pratiquement toute la production supplémentaire. Ainsi le fermier apprend-il à ne pas sourire pour que le propriétaire n'augmente pas son loyer; suivant la formule du proverbe oriental, « Un sourire sur le visage d'un fermier est le signe de la stupidité de son propriétaire ».

Il existe aussi d'autres institutions qui travaillent tout aussi efficacement à empêcher le jeu des stimulants. Le *système de crédit* tient souvent les fermiers sous la dépendance totale des prêteurs, parfois pour des sommes empruntées par des ancêtres morts depuis longtemps. Les taux d'intérêt atteignent fréquemment 100 pour cent et davantage par an. Les paysans illettrés doivent souvent faire confiance aux calculs des prêteurs qui ne sont pas toujours d'une scrupuleuse honnêteté. Pire encore, une très faible partie seulement du crédit sert effectivement à rendre l'exploitation plus productive. La plupart des sociétés insuffisamment développées accordent une grande importance aux cérémonies; dans certains pays, plus de la moitié de l'argent emprunté par les familles paysannes est dépensé en mariages, funérailles et autres. Sur les sommes consacrées à la « production », si l'on peut dire, une partie assez minime se concrétise en amélioration du rendement, de sorte que le crédit ne sert pas à grand chose si ce n'est à endetter le fermier. Une étude à laquelle j'ai participé en Inde a révélé que 5 à 10 pour cent au plus des investissements à court terme — ce que les économistes appellent « capital variable » — étaient utilisés de façon à accroître la productivité du fermier, et par conséquent son revenu total. Ce lourd fardeau de dettes pour un crédit improductif dissuade évidemment le fermier de faire des investissements dans la production ou d'apporter toute innovation nécessitant tant soit peu de capitaux, absorbant ses économies potentielles et en supprimant toute possibilité d'emprunt supplémentaire.

Les systèmes d'établissement des prix et de commercialisation, ou leur absence détruisent aussi l'effet de ce qui pousserait l'agriculteur à travailler, à investir ou à innover. La plupart des pays insuffisamment développés n'ont guère que des systèmes rudimentaires d'établissement des prix et de commercialisation. Pour des produits

identiques, les prix varient souvent très largement d'un village à l'autre. Cet écart est encore plus sensible entre le village et la ville, et davantage encore d'une époque à l'autre. En général, les agriculteurs ignorent que les prix sont plus élevés dans des secteurs voisins ou dans des villes plus éloignées. Même s'ils le savent, ils ne peuvent souvent pas bénéficier des prix supérieurs pratiqués ailleurs parce qu'ils se sont déjà engagés par des ententes, dont les liens sont encore plus puissants socialement que les contrats, à vendre leur production à leurs prêteurs. Même s'ils avaient les installations nécessaires pour faire des stocks, leurs ressources sont bien trop maigres pour attendre que les prix augmentent lorsque la pléthore d'aujourd'hui cèdera la place à la famine de demain. Ainsi, tout le système de commercialisation et d'établissement des prix s'oppose à ce que l'on fasse les investissements nécessaires avant et au moment des semailles parce que la promesse de gains futurs ne se laisse deviner que faiblement et de loin, à travers le voile d'incertitudes qui entoure toutes les prévisions de l'agriculteur au sujet des prix. Dans la plupart des pays, le problème n'est pas tellement que les prix soient trop bas ou que les marges de commercialisation soient trop élevées; c'est essentiellement le problème de l'incertitude de l'agriculteur sur ce que seront les prix et surtout sur qui obtiendra les meilleurs prix : lui, le propriétaire foncier ou le prêteur.

Le type d'organisation social — la grande famille ou la tribu — intervient profondément aussi dans le jeu des stimulants. Les Américains considèrent comme normal le concept de l'organisation familiale qui exerce une force puissante sur le chef de la famille immédiate qui le fera lutter pour lui-même, pour sa femme et ses enfants. Cependant, telle n'est pas la règle dans les pays sous-développés. La récompense d'un effort inhabituel ne va normalement pas à l'homme qui l'a accompli, même s'il en a reçu l'argent en premier lieu, mais à un ancien ou à un chef de tribu qui la répartit suivant les ramifications impénétrables des relations familiales et tribales. Il se trouve même qu'une censure sociale sévère s'exerce à l'encontre de celui qui garderait pour lui une portion appréciable du prix de ses efforts supplémentaires. Il est vrai que dans certaines sociétés, l'individu semble poussé à travailler pour la grande famille ou la tribu plutôt que pour lui-même ou sa famille au sens

restreint, cependant, cette motivation est sans doute plus apparente que réelle. De toute manière, la structure entière de la grande famille ou de la tribu pèse de tout son poids pour que l'individu reçoive des responsabilités rigoureusement définies, vis-à-vis du groupe, et décourage tout écart original de ces responsabilités. En effet, l'initiative individuelle provoque seulement la censure du groupe en cas d'échec, et une récompense pour les autres en cas de succès.

Il faut accorder une attention spéciale au problème des risques à courir. Non seulement toutes les institutions étudiées ci-dessus, mais aussi la nature même de la situation économique de l'agriculteur le dissuadent de prendre les risques inhérents à l'innovation. « Qui ne risque rien n'a rien » : adage véridique de l'entreprise humaine, mais principe dangereux pour l'agriculteur d'un pays sous-développé. Avec sa vie à la limite même de la subsistance, ce qu'il risque est d'une nature différente de ce qu'il peut espérer gagner. La différence entre 50 et zéro est beaucoup plus grande qu'entre 50 et 100 si 50 est le minimum nécessaire pour vivre. Bien que la grande famille ou la tribu mette l'individu à l'abri des pertes considérées comme dues à des cas de force majeure, il n'en est généralement pas de même pour les pertes provoquées par l'application irresponsable d'idées nouvelles et par conséquent non admises.

Ainsi, dans les pays les moins développés, l'organisation tribale ou patriarcale de la société est probablement le facteur d'inhibition le plus puissant du jeu des stimulants nécessaires au progrès.

FACTEURS INSTITUTIONNELS QUI ENTRAVENT LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CHEZ LES PAYSANS

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le progrès semble dépendre essentiellement du développement des ressources et compétences humaines. Plusieurs autres exposés vont traiter du rapport entre l'éducation et le développement, et je l'évoquerai brièvement plus tard. Ici nous nous occupons d'un autre facteur qui affecte le développement des compétences humaines : à savoir la possibilité pour l'individu d'acquérir une expérience utile tant qu'il est assez jeune pour mettre de nouvelles idées à l'essai et pour

tirer les leçons de cette expérience. De propos délibéré, notre société fournit aux enfants les possibilités de développer leur autonomie pour les préparer à jouer en toute indépendance leur rôle de jeunes adultes. Tel n'est pas le cas dans la plupart des pays insuffisamment développés; le pouvoir de décision est réservé aux anciens de la famille, longtemps après que les descendants aient atteint l'âge adulte. Même les décisions du genre de celles-ci : qui épouser et quand; quel métier choisir; comment dépenser son argent, etc., sont prises non par les jeunes et même les adultes d'âge mûr intéressés mais par d'autres en leur nom. Dans notre société paysanne, le système d'exploitation agricole reposant sur la ferme familiale développe l'esprit d'initiative et les qualités d'organisateur du fermier en l'obligeant à réfléchir et à agir de son propre chef, le récompensant pour la justesse de son jugement et le pénalisant pour ses erreurs. La plupart des autres régimes fonciers ne contiennent pas en eux-même ce mécanisme d'auto-éducation. A long terme, cela peut être un défaut fatal pour les exploitations collectives ou coopératives ou autres formes modernes d'exploitation. Dans l'immédiat, ces systèmes peuvent réagir positivement à l'apport de connaissances et de technologies nouvelles, mais ils limitent tellement le nombre de ceux qui acquièrent un esprit d'initiative et des qualités d'organisateur qu'avec le temps ils se sclérosent et se vident de toute force évolutive.

LES FACTEURS INSTITUTIONNELS QUI ENTRAVENT LE DÉVELOPPEMENT ET L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Je terminerai par quelques remarques sur les facteurs institutionnels concernant l'élaboration et l'exploitation des connaissances scientifiques et de la technologie par l'agriculture d'un pays insuffisamment développé.

Examinons, tout d'abord, les institutions chargées de la *vulgarisation et des prestations de service* qui mettent la science et la technologie à la portée des agriculteurs. Comme dans notre pays, cette fonction doit, en grande partie, être assurée par le « secteur public » tout comme la recherche et l'enseignement. L'importance de ce point apparaît lorsque l'on admet que, dans les pays en voie

de développement, le gouvernement a été instauré principalement pour maintenir l'ordre et percevoir des fonds. Très manifeste sous un régime colonial, ce caractère est inhérent à un pays, même politiquement indépendant, dans la mesure où ce pays poursuit des buts statiques et non dynamiques. Dès que les pays commencent à poursuivre activement le progrès comme objectif central de leur politique, un rôle tout à fait nouveau est confié à l'Etat et au secteur public. A la différence du maintien de l'ordre pur et simple dans les campagnes, le développement rural exige que les fonctionnaires aient des compétences techniques et non plus simplement administratives; il exige d'eux qu'ils abandonnent leur ancienne attitude dominatrice et qu'ils se mettent au service des paysans avec lesquels ils travaillent. Cette transition est bien difficile à réaliser, d'autant plus que dans les sociétés de ce genre les valeurs culturelles les plus profondes s'attachent à des questions de rang. Cependant, une agriculture empreinte d'esprit progressiste et démocratique exige, semble-t-il, un ensemble complexe de *services* mis par l'Etat à la disposition des agriculteurs : services de recherche, de vulgarisation, de crédit, de commercialisation, de soutien des prix, etc. Bien que ces fonctions puissent recevoir d'autres noms, le rapport fondamental de *service* entre le fonctionnaire et l'agriculteur est sans aucun doute, essentiel pour le développement. Telle est, du moins, mon hypothèse car jusqu'à présent aucun autre système, fondé sur l'autorité et non sur l'adhésion de l'agriculteur conscient de son propre intérêt, ne semble avoir donné satisfaction quelque part. Tout simplement, les frais généraux en sont beaucoup trop élevés.

Les institutions classiques d'enseignement et de recherche qui se sont développées dans le passé essentiellement statique d'un pays moins développé, doivent également s'adapter en profondeur à leur nouveau rôle de participants au mouvement de développement. J'ai énuméré ci-dessous quelques-uns des principaux changements fondamentaux qui seront le plus communément nécessaires.

Dans la *recherche*, il faut un changement d'attitude vis-à-vis de sa finalité, pour l'ancrer profondément dans les besoins du développement agricole national au lieu de la traiter comme une fin en soi. Il ne s'agit pas simplement d'une question de vocabulaire. Il faut arriver à une analyse soignée dans le choix des problèmes

de recherche. En effet, les problèmes sont innombrables et les ressources et compétences de la recherche, très limitées. Le choix des problèmes de recherche doit donc s'appuyer sur des critères tels que l'importance relative du problème pour le développement, la probabilité de la découverte d'une solution, l'application probable de cette solution par les agriculteurs et le coût probable de la recherche. Le critère actuel, à savoir la probabilité d'être publié dans un journal étranger prestigieux, doit laisser la place aux raisons sérieuses.

Pour que la recherche participe au développement agricole, il faut procéder à une reorganisation administrative et scientifique, faire disparaître le cloisonnement entre disciplines scientifiques connexes, pour refléter les conditions d'analyse des problèmes à résoudre. Actuellement, dans la plupart des pays en voie de développement il est pratiquement impossible de faire des recherches sérieuses sur l'économie animale, par exemple, à cause de la séparation administrative et scientifique entre élevage et culture. Des barrières semblables, presque aussi hautes et impénétrables, isolent les sols de la culture, les forêts de la conservation du sol, l'économie de presque tout ce qui se rapporte à l'exploitation agricole.

La nouvelle orientation de la recherche vers des objectifs de développement réclamera un resserrement des liens avec *les efforts de vulgarisation et d'éducation*. En particulier, il faudra enraciner plus profondément les efforts de vulgarisation dans les mécanismes en place, ou à dégager, par lesquels les groupements d'agriculteurs peuvent faire entendre leur voix. Trop souvent, on assiste à ceci : des bastions de la recherche, des résultats sont proclamés pour les agriculteurs par l'intermédiaire d'un organisme étroitement administratif appelé Vulgarisation Agricole ou Développement Communautaire. Si l'on veut que la recherche et la vulgarisation fassent vraiment un avec le processus de développement agricole, il faut mettre au point des moyens beaucoup plus efficaces pour obtenir la participation et même le contrôle des agriculteurs, ce qui est l'essence même de notre système de vulgarisation.

Les écoles supérieures d'agronomie devront subir, elles aussi, une transformation substantielle pour s'adapter à leur rôle de participant au développement. Les sujets des cours seront basés

sur les recherches et expériences locales de préférence à la documentation venant de sources étrangères. Les méthodes d'enseignement évolueront pour mettre en relief l'application de la science au service des objectifs particuliers du développement rural, au lieu de s'charger la mémoire de principes scientifiques sans utilité pratique. Les examens et autres moyens de juger les étudiants seront modifiés pour identifier les possibilités latentes des étudiants en matière de développement agricole ; les facultés recevront un appui proportionné aux résultats obtenus.

On pourrait continuer indéfiniment ; le développement des institutions n'est pas une tâche simple. Cependant, son ampleur ne doit pas nous rendre pessimistes. La marge de perfectionnement possible est grande. Dans la productivité agricole, les taux annuels de croissance de 6 à 8 pour cent sont rares ; et pourtant, dans presque tous les pays en voie de développement les meilleurs agriculteurs obtiennent une production 3 à 4 fois supérieure à celle de l'agriculteur moyen, dans les mêmes conditions de départ.

Par leurs conseils et leur exemple, les chercheurs et les administrateurs des institutions agricoles américaines peuvent contribuer beaucoup à l'efficacité des institutions au service de la science, de la technologie et de la vulgarisation agricoles dans les pays en voie de développement. C'est déjà ce qu'ils font, en réalité. Cependant, leur efficacité sera à la mesure de leur compréhension profonde de l'évolution du rôle réservé aux institutions d'un pays lorsque celui-ci s'engage sur la voie du progrès. Pour ceux d'entre les Américains qui ont le privilège de participer à cette action, comme pour tout ceux qui s'intéressent vraiment au destin de l'humanité, cette tâche est l'une des plus passionnantes qui soient pour notre génération.